

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 27 septembre 2018 à 18H30**

**Présents** : M. JOUVENEL Edmond, M. MAZIER Christian, M. FOURNIER Daniel, M. OUALID Jean-Marc, M. GARCIA Manuel, M. LE MAO Stéphane, M. SAMUYLLO Denis, Mme GARNIER Marilyne

**Excusés** : M. JEAN Raymond donne procuration à FOURNIER Daniel

M. MIGNARD Gérard donne procuration à LEPERCHOIS Marilyne

**Absents** : Mme GUAQUIERE Florence,

A été nommé secrétaire : M. Daniel FOURNIER.

Approbation du compte Rendu du Conseil

**1) Choix du bureau d'étude pour la faisabilité du Schéma Directeur de l'Aménagement Paysager et Urbain.**

Afin de réaliser une étude globale d'aménagement paysager et urbain, la commune a lancé un appel d'offre. La Commission s'est réunie et a retenu l'entreprise STOA basé à Marseille.

L'assemblée délibérante après consultation des dossiers, valide la société STOA.

Avis favorable : 9

Abstention : 1

**2) Demande de subvention dans le cadre de l'aide à l'investissement de l'Etat.**

Cette subvention permettra de réaliser des travaux de rénovation et d'aménagement après l'acquisition de la future Maison de site

Avis favorable : 10

**3) Application d'un Tarif de groupe pour le stationnement des véhicules des Associations et Clubs**

Suite aux nombreuses demandes de tarif de groupe concernant les associations et clubs uniquement l'assemblée décide d'appliquer le demi-tarif à partir de 7 véhicules. Le paiement s'effectuera uniquement par chèque à l'ordre du Trésor public.

Avis favorable : 10

**4) Demande de subvention au Département au titre des contrats territoriaux dans le cadre de l'aménagement de la future Maison de Site**

Vu le projet d'achat et de réaménagement d'un bien immobilier pour y créer la maison de site, le conseil sollicite expressément l'aide du Département au titre des contrats territoriaux.

Avis favorable : 9

Abstention : 1

**5) Régularisation du règlement rétroactif de la prime 2017 à l'attention du percepteur.**

Suite à d'importantes pertes de ressources dans l'encaissement des péages des parkings en 2017, la commune n'a pas versé à Monsieur le percepteur Thierry Toesca sa prime annuelle. Ainsi, cette année le budget permettant d'assurer ce versement la commune versera en plus de sa prime de 2018 celle de 2017.

Avis favorable : 9

Abstention : 1

**6) Demande d'exonération de la Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB) au bénéfice des cultivateurs de la Commune qualifiés en mode BIO**

La commune a reçu une demande d'exonération de la TFNB pour les cultivateurs en Bio. Après délibération du conseil, la demande est accordée.

GARNIER Maryline quitte la séance et ne participe pas à ce vote.

Avis favorable : 7

Abstention : 1

## **7 Demande de subvention au titre des amendes de police pour l'amélioration du mode de fonctionnement des feux tricolores du pont dit Charles Martel.**

Suite à la saison estivale 2018 au cours de laquelle la commune à eu recours à l'utilisation de feux de chantier afin de faciliter les flux véhicules/piétons sur la pont Charles Martel. Cette expérimentation s'est avérée être très efficace.

Ainsi, l'élue en charge du dossier propose de modifier les feux tricolores du pont avec un système identique aux feux de chantier.

A ce titre, ce projet s'inscrirait au budget prévisionnel de 2019 et la commune demanderait une subvention au titre des amendes de police.

Le conseil valide la modification des feux, inscrira au budget le projet et autorise le maire à signer les documents relatifs à la demande de subvention au titre des amendes de police à l'unanimité.

### **Décisions Modificatives : Assainissement et Commune**

#### Assainissement :

Chapitre 011 - article 611 : 4700€

Chapitre 002 article 002 : -4700€

Chapitre 67 article 672 : 20000€

Chapitre 002 article 002 : -20000€

#### Commune :

Chapitre 65 article 6531 : 20000€

Chapitre 75 article 7551 : -20000 €

Chapitre 13 article 1321 : 15000€

Chapitre 13 article 1311 : -15000€

Avis favorable : 10

#### Questions diverses :

- Le Député Monsieur Cellier sera en mairie le 26 octobre prochain pour aborder la sécurité des Cascades.
- Remise en place du panneau PMR sur la place de la Mairie.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur le Maire lève la séance à 20h30.